

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION CODIR N°5

Le 17 mars 2025 Bourg Plongée

Présents: Sylvie BOULLY, Christian GARCIA, Xavier HIDEUX

En visioconférence: Carlos ANTUNES, Stéphane COLBEAUX, Magali DREYER, Patricia FRANCO,

Gilberto FRANCO

Arrivées tardives : Rayen CHAPPAZ **Départs anticipés** : Cynthia GUYENNOT

Excusés: Gérald BOUSSARD, Guy CROCKFORD

Absents: Maud QUILLON **Animatrice**: Sylvie BOULL

Secrétaire de séance : Sylvie BOULLY et Rayen CHAPPAZ

Ordre du jour

- **5.1 Informations et suivi actions :** évolution des licences et brevets, forum des organes déconcentrés, assemblée générale AURA, assemblée générale nationale, bilan assemblée générale CDOS, 1 ère rencontre des présidents
- 5.2 Communication: diffusion des activités sur VPDIVE et Facebook
- **5.3 Validation des travaux du groupe de travail n°1** « Statuts, règlement intérieur et projet associatif ». Résolution n°1.
- 5.4 Proposition de fêter le 40ème anniversaire du CODEP01. Résolution N°2.
- **5.5 Relation clubs :** 2^{ème} rencontre avec les présidents le 2 avril 2025 à Bourg Plongée, mise à disposition du matériel TIV. Résolution n°3.
- **5.6 Gestion financière:** actions réalisées, situation financière, version premium VPDIVE. Résolution n°4.
- **5.7 Représentation et image du CODEP01 :** label Ecosub, commande vestimentaire CODEP01. Résolution n°5.
- 5.8 Demande du président de l'association des pêcheurs de l'Ain. Résolution n°6.
- **5.9 Validation des projets d'activités du CODEP01 et de ses commissions et demandes de subventions AURA et ANS**: public visé, objectifs, organisation (lieu, dates, organisateur), budget prévisionnel (chiffrage d'action), changements de présidents. Résolution n°7.
- 5.10 Questions diverses



Début de la réunion à 19h

Sylvie anime la réunion à l'aide d'un support transmis en annexe 1.

5.1 Informations et suivi actions : évolution des licences et brevets, forum des organes déconcentrés, assemblée générale AURA, assemblée générale nationale, bilan assemblée générale CDOS, 1 ère rencontre des présidents

Évolution des licences et brevets

Département	2020-	2021-	2022-	2023-	2024-	%	Nb
Dopartomont	2021	2022	2023	2024	2025	évolution	évolution
Ain	905	956	976	1017	971	- 4.5%	- 46
Allier	394	531	552	558	557	-0.2%	-1
Ardèche	278	345	396	412	364	-11.7%	-48
Cantal	82	96	123	126	107	-15.1%	-19
Drôme/Ardèche	764	962	986	1009	897	-11.1%	-112
Isère	2229	2571	2693	2917	2715	-6.9%	-202
Loire	804	935	970	994	946	-4.8%	-48
Haute-Loire	121	168	196	203	183	-9.9%	-20
Puy-de-Dôme	857	1053	1109	1155	1173	1.6%	18
Rhône	2922	3696	4035	3962	3692	-6.8%	-270
Savoie	450	505	526	586	506	-13.7%	-80
Haute-Savoie	1295	1430	1611	1624	1250	-23.0%	-374
Total	11101	13248	14173	14563	13361	-8.3%	-1202

Au niveau du CODEP01, le nombre de licenciés reste assez stable autour de 1000 licenciés. Sur tous les départements de la région AURA, il y a une perte de licenciés. Le nombre de brevets est, quant à lui, en

	Nombre de brevets au 3 mars 2023 (saison 2022/2023)	Nombre de brevets au 3 mars 2024 (saison 2023/2024)	Nombre de brevets au 3 mars 2025 (saison 2024/2025)
AURA	233	272	302
AIN	101	69	93
ALLIER	69	65	75
CANTAL	6	12	14
DROME/ARDECHE	106	121	113
ISERE	195	289	238
LOIRE	103	90	100
HAUTE LOIRE	20	14	9
PUY DE DOME	91	120	125
RHONE	473	451	406
SAVOIE	29	64	61
HAUTE SAVOIE	270	239	245
	1696	1806	1781
		7 6,49 %	1 ,38 %



augmentation.

Bilan des actions depuis le 13 janvier 2025

- Réunion du CODEP01 avec les présidents de clubs le 17 janvier 2025 au SEHVO : article réalisé à découvrir dans le Subaqua à venir.
- Réunion du comité AURA avec les présidents des CODEP et des commissions le 6 février
- Formation VPdive pour les présidents de CODEP, initiée par le comité AURA le 27 janvier 2025.



- Réunion bilan de la journée écocitoyenne du 14 septembre 2024 à la mairie de Nantua le 20 février 2025.
- Poursuite des groupes de travail N°1 « Statuts... » & N°3 « Règles budgétaires » .
- Présence à l'assemblée générale du CDOS le 14 mars 2025 et élection de Sylvie BOULLY.

À venir:

- Forum des organes déconcentrés les 20 et 21 octobre 2025
- Assemblée générale du comité AURA le 16 novembre 2025 à Annecy
- Assemblée générale nationale les 6 et 7 décembre 2025 à Annecy

5.2 Communication: diffusion des activités sur VPdive et Facebook

Toutes les informations fédérales devraient être diffusées sur VPdive et Facebook. Cela n'est pas automatique au niveau national, seules les informations d'AURA remontent automatiquement sur VPdive.

Sur VPdive, Rayen CHAPPAZ et Sylvie BOULLY se chargent de publier les activités fédérales, émanant du siège national. Quant aux commissions, c'est chaque responsable qui doit publier les informations des commissions nationales et régionales.

Pour Facebook, il faut penser à publier manuellement les actualités. Chaque responsable de commission est autonome sur le ce sujet.

5.3 Validation des travaux du groupe de travail n°1 « Statuts, règlement intérieur et projet associatif ». Résolution n°1.

Les statuts, règlement intérieur et projet associatif révisés ont été envoyés aux membres du CODIR avec l'ordre du jour. Ils sont présentés par Sylvie BOULLY et Patricia FRANCO pour validation du CODIR. Les statuts et règlement intérieur devront être validés par la FFESSM avant adoption en assemblée générale.

Résolution n°1 : validation des projets de statuts, règlement intérieur et projet associatif.

- Les statuts et règlement intérieur seront à transmettre au siège national de la FFESSM pour validation bien qu'un projet de document de référence est en cours. Ils pourront ainsi être amendés par le siège.
- Les statuts seront à soumettre au vote de l'assemblée générale extraordinaire pour adoption.
- Le règlement intérieur et le projet associatif seront à soumettre au vote de l'assemblée générale ordinaire pour adoption.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	10

5.4 Proposition de fêter le 40 ème anniversaire du CODEP01. Résolution N°2.

Le CODEP01 fête son 40^{ème} anniversaire le 26 février 2026. Il est proposé d'organiser une fête d'anniversaire regroupant les plongeurs du département.



Résolution n°2: organiser une journée d'anniversaire du CODEP 01 le 26 avril 2026.

- Journée de présentation des activités du CODEP01.
- Lieu à définir en fonction des salles disponibles.
- Groupe de travail constitué de: Cynthia GUYENNOT, Christian GARCIA, Carlos ANTUNES, Sylvie BOULLY + appui technique et ponctuel de Rayen CHAPPAZ et Xavier HIDEUX.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	10

5.5 Relations clubs : 2^{ème} rencontre avec les présidents le 2 avril 2025 à Bourg Plongée, mise à disposition du matériel TIV. Résolution n°3.

La prochaine rencontre avec les présidents aura lieu le 2 avril à Bourg Plongée et en visioconférence.

Ordre du jour : dossiers ANS et planning CODEP01.

Rayen CHAPPAZ enverra un sondage pour connaître les présents. Cynthia GUYENNOT s'occupera des courses.

Résolution n°3: non mise à disposition du matériel TIV

- Des clubs ont sollicité la mise à disposition des tampons « entre » et « n'entre pas : quid de la responsabilité en cas de dommage au matériel.
- En cas de prêt de ces tampons, ils doivent être tarés chaque année, pour un coût d'environ 150 €.
- Lors de l'achat, ce matériel était prévu uniquement pour les formations, donc pas besoin de le tarer.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	10

5.6 Gestion financière: actions réalisées, situation financière, version premium VPdive. Résolution n°4.

Bilan financier au 17 mars 2025

Recettes	Descriptif	Dépenses	Descriptif
1 430,00€	Encaissement chèques TIV initial	368,00€	Paiement des cartes de brevets
90,00€	Encaissement chèques TIV réactivation	450,00€	Paiement de la mise en place de VP DIVE
605,00€	Encaissement chèques TIV recyclage	64,00€	Paiement Activité PASS PHOTO
1 224,00 €	Encaissement chèques RIFAP	2984,84€	Paiement facture FFESSM (Croix de Maltes avec 180 euros d'aide AURA)
3 349,00 €	TOTAL RECETTES	3866,84	TOTAL DEPENSES

La situation financière du CODEP01 est bonne. Pour le prochain CODIR, Cynthia affichera un état du bilan et du compte de résultat.

Pour l'instant, nous avons la version gratuite de VPdive.



Résolution n°4: version premium de VPdive

- Fonctionnalités supplémentaires : modifications dans la configuration particulières du site internet, paiement en plusieurs fois.
- Entre 250 et 1000 licencies pour 375 € par an.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	1	9

5.7 Représentation et image du CODEP01: label Ecosub, commande vestimentaire CODEP01.

Label Ecosub: le dossier n'a pas pu être avancé. Rayen CHAPPAZ s'en charge avec Sylvie BOULLY.

Commande vestimentaire : sujet reporté.

5.8 Demande du président de l'association des pêcheurs de l'Ain. Résolution n°5.

Le président de l'association des pêcheurs de l'Ain nous a sollicités pour les rejoindre dans la rédaction d'un courrier à l'encontre de Sea Shepherd. L'association des pêcheurs souhaite envoyer un courrier à la mairie de Nantua pour dénoncer les activités de Sea Shepherd Lyon : atteinte aux habitats, destruction de la flore et de la faune. Les interventions sont très médiatisées, mais sans étude préalable à l'enlèvement d'épaves et autres interventions

Sylvie BOULLY présente le courrier proposé par l'association des pêcheurs de l'Ain inséré dans le support de réunion.

Résolution n°5 : validation du courrier proposé par l'association des pêcheurs de l'Ain et à envoyer à la mairie de Nantua.

- Courrier à reprendre
- Ajouter des éléments factuels
- Poser le contexte
- Mieux argumenter

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

5.9 Validation des projets d'activités du CODEP01 et de ses commissions et demandes de subventions AURA et ANS: public visé, objectifs, organisation (lieu, dates, organisateur), budget prévisionnel (chiffrage d'action), changements de présidents. Résolution n°6.

Calendrier CODEP01 20225-2026 et fiches actions respectives (Cf. calendrier ci-joint):

- Journée écocitoyenne : 13 septembre 2025
- Natur'Ain Sports : 14 septembre 2025
- Stage initial initiateur : 27 et 28 septembre 2025
- Formation photo-vidéo : 18 et 19 octobre 2025
- Formation EH1 : 25 et 26 octobre et dernière journée à confirmer 2025
- Stage initial MF1: 29 et 30 novembre, 12, 13 et 14 décembre 2025
- Journée des encadrants : 25 janvier 2026
- Cours théoriques GP: 10 samedis matin à partir de janvier 2026
- TIV: 7 et 8 février 2026
- Journées pédagogiques : 28 mars et 31 mai 2026
- Pratique GP: 6 et 7 juin 2026
- Examen GP : 19 au 21 juin 2026



Examen initiateur : 27 juin 202640 ans du CODEP01 : 26 avril 2026

- Soirée rencontre des présidents : date à définir

Résolution n°6 : validation des fiches actions.

- Présentation des fiches actions pour chaque activité inscrite au planning : dates et budget prévisionnel.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

5.10 Questions diverses

Fin de la réunion à 22h38

La secrétaire

Rayen CHAP

Prochaine réunion : le 14 avril 2025 à 19h.

La présidente

Sylvie BOWLLY

6